



CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
NORMANDIE

Note de Lecture  
Mai 2007

## Filière laitière des régions de l'Ouest Comment maintenir, demain, le plus grand nombre d'exploitations et d'actifs ?

Source : CESR Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire - Décembre 2006

Groupe Prospective

Avec 43 700 livreurs et une collecte de près de 11 milliards de litres de lait, les trois régions de l'Ouest représentent 47 % de la collecte nationale. Tout changement dans la politique laitière européenne aura donc un impact conséquent sur l'agriculture de ces régions.

Les trois Conseils Régionaux de l'Ouest (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire) ont saisi leur CES respectif afin de mener une étude comparative sur les systèmes laitiers, l'objectif étant de faire le point sur situation de la filière et sur les perspectives à venir, notamment en matière d'emploi.

Ce rapport dresse avant tout un "portrait" de la production laitière dans ces trois régions et ne fait pas l'objet de prévisions, encore moins de prospective. Il compile diverses études des Chambres d'Agriculture de Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, de l'Institut de l'Élevage. Il reprend également des informations issues du rapport Trédé et du rapport Sofra. Élément nouveau : des informations intéressantes sont fournies par l'analyse comptable des CER sur un échantillon interrégional de 20 200 exploitations laitières (56 % du quota laitier des trois régions).

### Un même résultat économique malgré des conditions de production différentes

Echantillon des centres de gestion	Basse-Normandie	Bretagne	Pays de la Loire
SAU (ha)	77	59	66
STH/SAU	51 %	13 %	27 %
Vaches normandes	40 %	< 40 %	< 40 %
Main d'œuvre (UTH)	1,77	1,63	1,79
Quota	300 000 l	280 000 l	290 000 l
Rendement laitier/VL	5 800 l	6 800 l	6 800 l
Prix du lait (€/1000 l)	323	305	312
Charges opérationnelles lait (€/1 000 l)	157	139	141
Charges de mécanisation (€/1 000 l)	113	105	107
Résultat courant (€/UTH)	16 300	16 700	16 500

Source : rapport CESR Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire - Décembre 2006

La structure de production des exploitations laitières apparaît homogène mais les conditions de production et de marché diffèrent d'une région à l'autre.

Malgré des écarts sensibles de valorisation entre les régions (en Basse-Normandie, le prix du lait payé à la production est plus élevé, notamment du fait de la présence d'AOC et de la moindre importance des produits industriels), les chiffres se compensent pour arriver à un résultat courant par UTH homogène (environ 16 500 €).

L'éleveur laitier normand perçoit un prix du lait plus élevé (prix moyen également plus élevé pour les vaches de réforme), mais cet avantage est annulé par des charges supplémentaires, qu'elles soient opérationnelles (coût alimentaire) ou de structure (surface et mécanisation).

## Avis des CESR pour l'avenir de la filière laitière de l'Ouest

Dans l'avis, les 2 scénarios pour l'avenir de la production laitière de l'Ouest se basent sur une étude prospective nationale de l'Institut de l'Élevage (étude de 2004 sur les conséquences de la réforme de la PAC sur les exploitations laitières, avec un scénario basé sur une baisse du prix du lait de - 10 % et un autre à - 20 %, cette étude de l'IE n'est pas déclinée à l'échelon régional). Ces deux scénarios sont appliqués mécaniquement au Grand Ouest, afin de déterminer un nombre de producteurs à horizon 2012.

Des propositions pour l'avenir de la filière laitière de l'Ouest sont ensuite formulées par les 3 CESR :

1. Assurer des conditions favorables à l'installation des jeunes et à la transmission des exploitations laitières de l'Ouest.  
*Repérage précoce des cédants, RDI, fonds d'avance au fermage, contrat de parrainage, ferme relais...*
2. Poursuivre le soutien aux mises aux normes et modernisation des bâtiments d'élevage  
*PMPOA2, PMBE, CPER...*
3. Conforter l'attractivité du métier d'éleveur laitier dans l'Ouest  
*Valorisation du métier, amélioration des conditions de travail, externalisation de tâches, SCL*
4. Assurer la valorisation des systèmes herbagers de l'Ouest  
*PHAE, vulgarisation des travaux techniques, aménagement parcellaire...*
5. Donner les moyens d'une diversification possible de la production laitière  
*Développement des systèmes allaitants + engraissement de boeufs, développement de la vente directe et des circuits courts...*
6. Maintenir dans l'Ouest des outils de transformation compétitifs et générateurs d'emplois  
*Restructuration des outils de transformation, développement du fromage "ingrédient", mise en place d'une gestion commune de la collecte laitière...*
7. Assurer l'avenir de la transformation par un effort ambitieux de recherche au plan interrégional  
*Sécurité sanitaire, typicité, nutrition-santé, nouveaux produits, valorisation non alimentaire...*
8. Accompagner l'effort de la filière en terme d'image et valorisation des produits  
*AOC, AB, communication collective autour des produits régionaux, développement des marchés à l'export...*
9. Rendre attractives les formations aux métiers du lait  
*Valoriser la formation initiale et continue en production et transformation laitière...*
10. Développer un suivi homogène de la filière laitière dans l'Ouest  
*Mise en place d'indicateurs fiables et homogènes, valorisation des divers travaux et études...*

Raynald LE NECHET - Chambre d'Agriculture du Calvados -  
Sophie CHAUVIN - Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie -  
Mise à jour : 29 mai 2007